

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. limitée 5 décembre 2011 Français

Original: anglais

Première session ordinaire de 2012

1^{er}-3 février 2012, New York Point 1 de l'ordre du jour provisoire Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

Point		Pag
1	Questions d'organisation	2
	Débat consacré au PNUD	
2	Arrangements de programmation	2
3	Les femmes au PNUD	3
4	Programmes de pays et questions connexes	3
	Débat consacré au FNUAP	
5	Questions financières, budgétaires et administratives.	2
6	Audit et contrôle internes	5
7	Programmes de pays et questions connexes	5
	Débat consacré à l'UNOPS	
8	Questions financières, administratives et budgétaires.	5
	Débat consacré aux questions communes	
9	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes	6
10	Rapport au Conseil économique et social	7
11	Questions diverses	7
	Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (30 et 31 janvier 2012)	
	Plan de travail provisoire – Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS – Première session ordinaire de 2012	8



Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à la décision 2006/14 du Conseil d'administration et à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, le Conseil élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. L'élection se tiendra le 9 janvier 2012. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le Président du Conseil d'administration pour 2012 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par le Secrétaire. Il approuvera également le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2011. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif reprend les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2012 a été établi par le secrétariat, en consultation avec le Bureau du Conseil; il est présenté au Conseil pour adoption.

Documentation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2012/L.1)

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2011 (DP/2012/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2011 (DP/2012/2)

Plan de travail pour 2012 (DP/2012/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Arrangements de programmation

Le deuxième examen des arrangements de programmation pour 2008-2013 fait suite à la décision 2010/3. Il convient de l'examiner prudemment et de manière stratégique en le replaçant dans le contexte de trois initiatives parallèles qui informent les arrangements de programmation et leur sont interdépendants : le nouveau plan stratégique; le budget intégré; et le programme de changement organisationnel. Le deuxième examen est axé sur quatre grands domaines d'action possibles ainsi que les options et modèles qui s'y rapportent : la présence stratégique mondiale; les critères d'éligibilité et d'allocation du MCARB 1; le système MCARB; et la rationalisation du cadre des arrangements de programmation. Il est recommandé d'adopter une approche par étapes débouchant sur l'approbation des prochains arrangements de programmation. Conformément aux directives concernant le second examen données par le Conseil dans le document DP/2012/3, le PNUD propose d'affiner et d'analyser les meilleurs options et modèles pour plus ample examen à la deuxième session ordinaire de 2012. L'option et le modèle retenus seraient améliorés et soumis pour examen final et

approbation à la deuxième session ordinaire de 2013, en parallèle avec l'approbation du nouveau plan stratégique et du budget intégré. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Documentation

Deuxième examen des arrangements de programmation, 2008-2013 (DP/2012/3)

Point 3

Les femmes au PNUD

Comme demandé par le Conseil d'administration dans sa décision 2006/3 et ses décisions ultérieures, notamment la décision 2011/2, un rapport d'étape sur l'application de la stratégie en faveur de l'égalité des sexes au PNUD sera présenté oralement au titre de ce point. Le Conseil souhaitera peut-être adopter, comme les années précédentes, une décision sur les progrès accomplis par le PNUD pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme dans ses travaux, et notamment l'équité entre les sexes au sein de l'organisation.

Point 4

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la décision 2011/40, le Conseil d'administration sera saisi, pour examen et approbation d'un projet de descriptif de programme de pays pour la République du Soudan du Sud.

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans ses décisions 2001/11 et 2006/36, les programmes de pays ci-après seront approuvés selon la procédure d'accord tacite sans avoir été examinés ni débattus, sauf si cinq membres au moins du Conseil informent le secrétariat par écrit, avant la séance, de leur souhait de porter tel ou tel programme à l'attention du Conseil :

Afrique: Cap-Vert (programme de pays commun), Gambie, Malawi, Mozambique, République centrafricaine;

Asie et Pacifique : Papouasie-Nouvelle-Guinée (programme commun de pays), République démocratique populaire lao, Iran (République islamique d'), Thaïlande, Viet Nam (programme commun de pays);

États arabes : Algérie, Yémen;

Amérique latine et Caraïbes: Brésil, Guyana, Panama, Pérou, République dominicaine et Suriname.

Documentation

Projet de descriptif de programme de pays pour la République du Soudan du Sud (DP/DCP/SSD/1)

Débat consacré au FNUAP

Point 5

Questions financières, budgétaires et administratives

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du projet de budget institutionnel du FNUAP axé sur les résultats pour 2012-2013. Le montant total brut des prévisions budgétaires s'établit à 292,2 millions de dollars et le montant total net à 245,0 millions de dollars. Le FNUAP a fourni le cadre stratégique du budget lors de l'examen à mi-parcours de son plan stratégique pour 2008-2013 (DP/FPA/2011/11). Il a mis en rapport le cadre de gestion axé sur les résultats dans le plan stratégique révisé et les ressources prévues dans le budget institutionnel, à partir de la méthode harmonisée de budgétisation axée sur les résultats que le Conseil d'administration a approuvée dans sa décision 2011/10. Le contexte financier du budget est fondé sur des prévisions de revenu d'un montant de 1 718,8 millions de dollars pour 2012-2013. Cet objectif a été fixé sur la base des estimations de revenu actuelles pour 2010-2011, d'un montant de 1 609,2 millions de dollars, soit 209,2 millions de dollars de plus que le montant prévu au moment de l'établissement par le FNUAP de son projet de budget pour 2010-2011.

Le FNUAP a établi ses prévisions de budget sur la base de la classification des coûts approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 2010/32. Le montant brut du projet de budget accuse une diminution de 2,9 millions de dollars, soit 1 %, par rapport aux prévisions budgétaires retraitées pour 2010-2011. La baisse de la part globale du montant brut du budget institutionnel dans le montant total des ressources utilisées, de 19,9 % en 2010-2011 à 16,7 % en 2012-2013, a confirmé la tendance à la hausse de la part des ressources disponibles aux fins de l'exécution des programmes, dont le montant total augmentera de 271,9 millions de dollars, soit 22,9 %, passant de 1 187,6 millions de dollars en 2010-2011 à 1 459,6 millions de dollars en 2012-2013.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver l'ouverture de crédits d'un montant de 292,2 millions de dollars pour le budget institutionnel de 2012-2013. Les éléments d'un projet de décision figurent dans le document.

Le Conseil d'administration sera aussi saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget institutionnel du FNUAP pour 2012-2013. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Par ailleurs, le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport, approuver les révisions apportées au Règlement financier du FNUAP et prendre note de la modification des règles de gestion financière.

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP. Le Conseil d'administration voudra peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation

Projet de budget institutionnel pour 2012-2013 (DP/FPA/2012/1)

Rapport du CCQAB sur le projet de budget institutionnel pour 2012-2013 (DP/FPA/2012/2)

Révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP (DP/FPA/2012/3)

Rapport du CCQAB sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP (DP/FPA/2012/4)

Point 6

Audit et contrôle internes

Comme demandé par le Conseil d'administration dans sa résolution 2011/22, le FNUAP présentera les grandes lignes du plan d'action pour donner suite aux 15 recommandations formulées dans le rapport sur les activités d'audit et de contrôle internes en 2010.

Point 7

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2006/36, les 17 programmes de pays ci-après, qui ont fait l'objet d'un échange de vues lors de la seconde session ordinaire de 2011, seront approuvés selon la procédure d'accord tacite sans avoir été examinés ni débattus, sauf si cinq membres au moins du Conseil informent le secrétariat par écrit, avant la séance, de leur souhait de porter tel ou tel programme à l'attention du Conseil :

 $\it Afrique$: Cap-Vert, Gambie, Malawi, Mozambique, République centrafricaine et Tchad

États arabes : Algérie et Yémen

Asie et Pacifique : Iran (République islamique d'), Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Thaïlande et Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes : Brésil, Panama, Pérou et République dominicaine.

Le Conseil d'administration sera saisi du projet de descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud pour examen et approbation (à titre exceptionnel), conformément à la décision 2011/40.

Documentation

Projet de descriptif de programme pour le Soudan du Sud (DP/FPA/DCP/SSD/1)

Débat consacré à l'UNOPS

Point 8

Questions financières, administratives et budgétaires

En janvier 2009, par sa décision 2009/4, le Conseil d'administration a approuvé la révision complète du Règlement financier et des règles de gestion

financière de l'UNOPS pour que celui-ci puisse mieux fonctionner en tant qu'organisme autofinancé et préparer son passage aux normes IPSAS à compter du 1^{er} janvier 2012. L'UNOPS propose donc d'apporter au Règlement financier et aux règles de gestion financière les modifications mineures exposées dans le présent document.

Documentation

Révision du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'UNOPS (DP/OPS/2012/1)

Rapport du CCQAB sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'UNOPS (DP/OPS/2012/2)

Débat consacré aux questions communes

Point 9

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

En application de la décision 97/2, les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour l'exercice biennal 2008-2009 sont présentés au Conseil d'administration à la session en cours.

Les rapports fournissent des renseignements complémentaires sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009 (pour le PNUD, voir A/65/5/Add.1; pour le FNUAP, voir A/65/5/Add.7; et pour l'UNOPS, voir A/65/5/Add.10).

Le rapport du PNUD fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des 89 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009.

En faisant le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes, le rapport du FNUAP indique le niveau de priorité accordé à chacune des recommandations de l'audit. Les détails des recommandations de l'audit concernant le FNUAP et les progrès accomplis dans leur mise en œuvre sont fournis dans un tableau à part, qui peut être consulté sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP.

Le rapport de l'UNOPS fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2009. Le Comité des commissaires aux comptes a formulé une opinion sans réserve pour l'exercice biennal de l'UNOPS clos le 31 décembre 2009, ce qui représente une étape importante. Le rapport fait le point sur l'avancement actuel des recommandations de l'audit et du plan de gestion de l'UNOPS, y compris les mesures qui ne sont pas encore pleinement appliquées.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009.

6 11-62248

Documentation

PNUD : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (DP/2012/4)

FNUAP : suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 : application des recommandations du Comité (DP/FPA/2012/5)

(N.B. : Un tableau séparé peut aussi être consulté sur le site Web du FNUAP.)

UNOPS : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (DP/OPS/2012/3)

Point 10

Rapport au Conseil économique et social

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport commun de l'Administratrice du PNUD et des Directeurs exécutifs du FNUAP et de l'UNOPS au Conseil économique et social, établi en application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. L'accent y est mis sur les résultats de développement, la réduction des coûts de transaction et les gains d'efficacité. Les efforts déployés dans les organisations partenaires pour relever les défis actuels y sont aussi présentés.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et le transmettre, avec ses observations, au Conseil économique et social.

Documentation

Rapport conjoint de l'Administratrice du PNUD et des Directeurs exécutifs du FNUAP et de l'UNOPS au Conseil économique et social (E/2012/5)

Point 11

Questions diverses

Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (30 et 31 janvier 2012)

Thèmes:

- a) Pays à revenu intermédiaire Rôle et présence de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les objectifs de développement arrêtés sur le plan international;
- b) Pays les moins avancés Collaboration de l'Organisation des Nations Unies à la mise en œuvre du programme d'action d'Istanbul;
- c) Mettre les activités opérationnelles de l'ONU au service d'un développement rapide : examen quadriennal complet des politiques (Unis dans l'action, des rapports axés sur les résultats);
 - d) Transition.

Plan de travail provisoire Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS Première session ordinaire de 2012

(1^{er}-3 février 2012, New York)

Jour/date	Heure	Point	Thème
Lundi 9 janvier	11 h 30-12 h 30		Élection du Bureau du Conseil d'administration pour 2012
Lundi 30 janvier	10 heures-13 heures 15 heures-18 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM
	13 h 15-14 h 45		Consultations officieuses sur les projets de décision (Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS)
Mardi 31 janvier	10 heures-13 heures 15 heures-18 heures		Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM
	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation
1 ^{er} février			Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session
			 Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2011
			 Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2012
			Débat consacré au FNUAP
			Déclaration du Directeur exécutif
		5	Questions financières, budgétaires et administratives
			 Projet de budget institutionnel pour 2012-2013
			 Rapport du CCQAB sur le projet de budget institutionnel pour 2012-2013
			 Révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP
			 Rapport du CCQAB sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière du FNUAP
	15 heures-17 heures	5	Questions financières, budgétaires et administratives (suite)
		6	Audit et contrôle internes
			• Grandes lignes du plan d'action pour donner suite aux recommandations formulées dans le rapport sur les activités

8 11-62248

d'audit et de contrôle internes en 2010 (décision 2011/22)

Jour/date	Heure	Point	Thème
		7	Programmes de pays et questions connexes
			 Projet de descriptif de programme de pays pour la République du Soudan du Sud (décision 2011/40)
			 Approbation des descriptifs de programme de pays
	17 h 30-18 heures		Consultations officieuses sur les projets de décision
Jeudi	10 heures-13 heures		Débat consacré au PNUD
2 février			Déclaration de l'Administratrice
		2	Arrangements de programmation
			 Examen des arrangements de programmation pour 2008-2013
	13 h 15-14 h 45		Consultation officieuse menée par le PNUD sur le plan conçu pour parvenir à la transparence complète en matière de communication des rapports d'audit interne
	15 heures-17 heures	3	Les femmes au PNUD
			 Rapport oral de l'Administratrice sur la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du PNUD en faveur de l'égalité des sexes (décisions 2009/6 et 2010/4)
		4	Programmes de pays et questions connexes
			 Projet de descriptif de programme de pays pour la République du Soudan du Sud (décision 2011/40)
			Approbation des descriptifs de programme de pays
	17 h 30-18 heures		Consultations officieuses sur les projets de décision
Vendredi	10 heures-midi		Débat consacré à l'UNOPS
3 février			Déclaration du Directeur exécutif
		8	Questions financières, budgétaires et administratives
			 Révision du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'UNOPS
			 Rapport du CCQAB sur la révision du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'UNOPS
	Midi-13 heures		Présentation informelle commune du PNUD/FNUAP/UNICEF des échéances pour l'examen et l'analyse des taux harmonisés de recouvrement des coûts (décision 2011/32)
	13 h 15-14 h 45		Consultation officieuse sur l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) par le PNUD (décision 2011/33)

11-62248 **9**

DP/2012/L.1

Jour/date	Heure	Point	Thème
	15 heures-18 heures		Débat commun
		9	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes
			 Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice biennal 2008-2009
		10	Rapport au Conseil économique et social
			 Rapport de l'Administratrice du PNUD et des Directeurs exécutifs du FNUAP et de l'UNOPS au Conseil économique et social
		11	Questions diverses
			 Adoption des décisions en instance
		1	Questions d'organisation
			 Adoption du plan de travail provisoire de la session annuelle de 2012

10 11-62248